

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) - 2013 TRIMESTRE 3

# FÊTE DE LA COMMUNE

SAMEDI 28  
SEPTEMBRE

14H30-20H

PROGRAMME PAGE 7

55

# Droit du travail et droit au travail

Toutes les heures, tous les jours, lors des JT, sur les radios et les télévisions, dans la grande presse, des « économistes », petits laquais du capital, viennent nous sommer de choisir : baisser le coût du travail, supprimer le droit du travail ou alors ce sera plus de chômage.

Si ce chantage vise d'abord à assurer des profits plus larges au capital, il s'agit aussi d'opposer les travailleurs aux chômeurs. Les premiers, devenus des « nantis », doivent accepter des sacrifices pour que les seconds retrouvent du travail. On peut aussi développer chez les travailleurs un sentiment de résignation pour sauver leur emploi. Dans ce schéma, les chômeurs ne sont pas épargnés, car ils coûtent trop également... Au fond, cette campagne vise à opposer le droit du travail (et les droits sociaux) au droit au travail.

Si les temps ont changé, il convient de rappeler certains points de l'action de la Commune qui gardent toute leur actualité. D'abord, la Commune n'ignorait nullement les questions du développement économique. On oublie trop souvent que la Commission du Travail s'était fixée comme objectif premier de « *favoriser les industries nationales et parisiennes* » et de « *développer le commerce international d'échange, tout en attirant à Paris les industries étrangères de façon à faire de Paris un grand centre de production* ».

C'est en tenant les deux bouts, droit du travail ET droit au travail que la Commune va tenter de remettre en route l'économie de la capitale. Le décret du 16 avril réquisitionne les ateliers abandonnés pour leur « *prompte mise en exploitation par l'association coopérative des travailleurs qui y sont employés* ». Mais l'objectif n'est pas de répéter les Ateliers nationaux de 1848. Il s'agit, dans une vue à long terme, de « *faciliter la naissance de groupements sérieux et homogènes* » qui confectionneront « *des objets marchands* ».

Et en même temps, la Commune instaure un vrai droit du travail : la suppression des amendes, l'interdiction du travail de nuit des boulangers, la journée de 10 heures. Mais la réflexion de Fränkel va plus loin. Il constate que « *si le prix de la main-d'oeuvre reste comme aléa dans les marchés, c'est lui seul qui apporte le rabais* ». Il faut donc que l'État intervienne pour introduire « *le prix minimum* » à la journée. C'est le progrès des techniques qui devient alors le seul authentique facteur de la baisse des prix des produits.

La situation n'est pas la même, et sans doute plus complexe, mais l'idée que DROIT AU TRAVAIL ET DROIT DU TRAVAIL VONT ENSEMBLE garde toute sa modernité.

Retrouvons-nous nombreux, le 28 septembre, pour notre fête de la Commune, l'espoir au cœur.

 JEAN-LOUIS ROBERT

## NOTRE COUVERTURE

Montage à partir des photos de ChanTal Bou-Hanna, Alain Fournier  
et du blog [thefrenchblow.wordpress.com](http://thefrenchblow.wordpress.com)





**SAMEDI 28 SEPTEMBRE DE 14H30-20H**  
**FÊTE DE LA COMMUNE 2013**

Le 28 septembre prochain, nous nous retrouverons place de la Commune de Paris pour fêter tous ensemble la révolution du printemps 1871. De la Commune, reste souvent le souvenir d'une capitale insurgée, d'une ville couverte de barricades et d'une guerre civile qui s'achève par la tragédie de la Semaine sanglante, dans la lueur des incendies et le bruit des fusillades accompagnant une répression massive. Pourtant, une œuvre sociale d'avant-garde est née pendant cette période, une période bien courte : 72 jours pour des mesures très importantes sur le chômage, sur l'autogestion ouvrière, sur l'école, sur la place des femmes dans la société, sur la paix, sur la guerre, sur la justice, sur la démocratie populaire active. C'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, la démocratie la plus authentique qui ait jamais existé à travers l'histoire. Notre association en a fait son thème central pour l'année 2013. Au moment où la crise sociale exige une résistance de grande ampleur, il importe plus que jamais de manifester notre attachement à l'œuvre démocratique de la Commune. Et si nous avons à tracer nos propres chemins, il n'est pas vrai que l'exemple de la Commune soit aujourd'hui périmé.

**Venez nombreux en discuter avec nous lors de notre fête 2013**

**PROGRAMME**

**14h30 : Nag'Airs**

**15h30 : Riton la Manivelle, son orgue de barbarie et ses musiciens**

**16h30 : Crève-moi (rock)**

**17h30 : Intervention de Charles Fernandez, responsable de la commission patrimoine**

**18h30 : Francesca Solleville**

**avec son florilège de chansons communardes qui prouve que la Commune n'est pas morte**

Sur la fête, vous trouverez un stand de littérature, des tee-shirts, des objets de mémoire de la Commune et une buvette où nous aurons le plaisir de nous retrouver devant un café, un communard, un rafraîchissement ou un gâteau confectionné par nos adhérents.

**CONTRIBUEZ À LA RÉUSSITE DE LA FÊTE**

- En achetant et diffusant les bons de soutien dont le prix modique (1 euro) permet de populariser largement notre fête. Ils sont présentés en carnets de cinq. Ils peuvent être commandés au siège de l'association ;
- En participant au montage et à la tenue des stands. Faites connaître vos disponibilités et préférences ;
- En confectionnant gâteaux et friandises pour le stand des viennoiseries et en apportant des lots pour la tombola.

**PLACE DE LA COMMUNE. PARIS XIII<sup>e</sup>**

**ANGLE DES RUES DE LA BUTTE-AUX-CAILLES ET DE L'ESPÉRANCE.**

**M<sup>o</sup> PLACE D'ITALIE OU CORVISART**



Nous continuons notre chronique qui doit nous conduire au cent-cinquantième de la Commune.

## L'ANNÉE 1863

### JANVIER 1863 DANS UNE FORÊT PRÈS DE VARSOVIE

Le 14 janvier 1863, le comité central national qui réunit les sociétés secrètes favorables à l'indépendance de la Pologne (alors partagée entre Russie, Prusse et Autriche-Hongrie) décide de se réunir désormais dans les forêts avoisinantes de Varsovie pour préparer l'insurrection nationale. Le comité central national dispose de forces importantes — peut-être 20 000 hommes armés — et il a créé partout en Pologne des autorités locales parallèles. Une faiblesse, cependant, sa division entre « blancs » (souvent les grands propriétaires et une partie des paysans) et « rouges » (intellectuels, petits bourgeois, certaines classes populaires urbaines...).

Mais en cette nuit du 22 au 23 janvier 1863, ces divisions passent au second plan ! Le comité central se proclame Gouvernement provisoire et appelle la nation polonaise aux armes.

L'insurrection se passe principalement dans la partie russe de la Pologne où se trouve Varsovie. Les garnisons russes sont attaquées avec des succès inégaux.

Pendant dix-huit mois, l'insurrection fait rage s'étendant jusqu'en Lituanie. Aux batailles rangées inégales (les forces russes vont compter jusqu'à 300 000 hommes), les insurgés préférèrent

les combats de francs-tireurs. De petites unités harcèlent l'ennemi, punissent les traîtres, prélèvent l'impôt national. Deux enjeux politiques sont décisifs : s'assurer le soutien des paysans dans une nation massivement rurale et obtenir une aide internationale. Le tsar Alexandre II sut habilement en avril 1864 proclamer des ukases conférant aux paysans la propriété du sol. Quant

#### Paysans polonais insurgés.



aux gouvernements occidentaux, ils s'en tinrent à de simples notes diplomatiques.

Le 5 août 1864, Romuald Traugutt, le dernier « dictateur » de l'insurrection polonaise, est pendu dans la citadelle de Varsovie. La répression s'étend en masse sur la Pologne russe : des milliers d'exécutions et de déportations sont opérées.

Beaucoup d'insurgés fuiront ou se réfugieront en France. Des dizaines participeront à la Commune de Paris, fournissant nombre des cadres de la Garde nationale. Parmi eux deux noms célèbres : Jaroslaw Dombrowski, qui avait commandé jusqu'à son arrestation, à la fin de 1862, les groupes clandestins de Varsovie, et Walerj Wroblewski qui commande les forces orientales (autour de Lublin) des insurgés. Ils rejoignent alors les enfants des exilés de l'insurrection de 1830, comme Jules Mekarski et sa sœur Paule Mink.

On sait aussi à quel point se sont tissés des liens étroits entre la défense des droits de la Pologne et la naissance de l'Internationale ouvrière. Le développement du mouvement ouvrier international fut indissociable de la lutte des peuples pour leur liberté.

## 22 JUILLET 1863

### LONDRES, SAINT-JAMES HALL

Ce soir-là, au cœur du Londres animé, sur Piccadilly, ce ne sont pas les orchestres invités par la Philharmonic Society, ou Charles Dickens lisant ses œuvres, que l'on vient écouter au Saint-James Hall, la moderne salle de concert inaugurée en 1858. Les 2 000 personnes qui s'y pressent sont là pour tout autre chose.

À l'appel des syndicats britanniques, un grand meeting de soutien aux insurgés polonais se tient devant un public populaire. Mais les Britanniques ont tenu à associer une délégation ouvrière française au meeting. Les noms des deux syndicalistes



Walerj Wroblewski



Jaroslaw Dombrowski

anglais à l'origine de ce meeting méritent d'être rappelés : George Potter et George Odger. Ils étaient connus pour l'organisation de grands défilés ouvriers dans les parcs de la capitale...

C'est que depuis l'exposition universelle de 1862, des liens s'étaient établis entre les ouvriers français et les syndicalistes britanniques. En janvier 1863, une solidarité universelle avait été organisée au profit des chômeurs des industries cotonnières de Normandie et du Lancashire. En juillet, la délégation française est composée de deux bronziers, Tolain et Perrachon, deux mécaniciens, Aubert et Murat, un maçon, Cohadon, et un chemisier, Bibal.

L'essentiel se passe aux lendemains du meeting. La délégation française a une rencontre avec les syndicalistes britanniques. La question clé porte sur la concurrence que tentent de créer les patrons en utilisant dans tous les pays des ouvriers étrangers pour faire baisser les salaires. De là sort la néces-

sité d'une organisation internationale ouvrière qui porterait la lutte ouvrière dans ses deux dimensions, ouvrière et universelle, ce qu'exprime cet appel :

**« La fraternité des peuples est d'une haute importance dans l'intérêt du travail. Car lorsque nous essayons d'améliorer nos relations sociales, soit en rehaussant le prix du travail, soit en diminuant les heures de ce travail, on nous menace toujours de faire venir des Français, des Allemands, des Belges, qui travailleront à meilleur compte. Si cela s'est fait parfois, ce n'est pas que nos frères du continent veulent nous nuire, mais faute de rapports systématiques entre les classes industrielles de tous les pays. Nous espérons que de tels rapports auront pour résultat d'empêcher nos maîtres de nous mettre dans une concurrence qui nous rabaisse à l'état le plus déplorable qui convient à leur misérable avarice. Faire cela est l'œuvre des peuples ».**

La construction de la Première Internationale était lancée !

S'il est vrai que Tolain ne fut pas communard, on aurait tort de réduire l'action de la délégation de Londres à un seul ouvriérisme pragmatique. Ainsi Murat occupera pendant la Commune le poste de chef de la fabrication à la Monnaie sous la direction de Camélinat.

### 31 MAI 1863 PARIS, BUREAU DE VOTE DE LA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE LA SEINE

Les électeurs (seulement masculins) se pressent ce 31 mai dans les bureaux de vote pour élire leurs députés. L'Empire a levé quelque peu la chape de plomb de la candidature officielle et le choix devient plus large. Mais il n'y a pas alors de tables avec les bulletins de votes imprimés, ni

d'ailleurs d'isoloirs ou d'enveloppes pour cacher les bulletins. Chaque électeur vient avec son bulletin plié en deux qu'on lui a donné avant le vote ou qu'il a écrit de sa main. Des listes, des noms, circulent donc dans la presse, dans les ateliers. Et dans cette circonscription, un fait inouï : le nom d'un candidat ouvrier apparaît. *Le Temps* a été jusqu'à publier son nom, Joseph Blanc, ouvrier typographe, et l'appel de quatorze ouvriers à voter pour lui : « Les ouvriers de la 1<sup>ère</sup> circonscription ont toujours eu l'intention de présenter et de soutenir la candidature d'un de leurs camarades, connaissant leurs besoins et capable de défendre leurs intérêts. »

Blanc développe sa candidature en mettant l'accent sur le fait que la Chambre ne peut représenter le pays en ignorant « une des forces vives de la nation ». À ceux qui lui reprocheraient son incompetence, il déclare que, lui, ouvrier, il connaît la misère des travailleurs et est en capacité de la résoudre. Il se proclame membre de l'opposition démocratique, mais réclame aussi le droit de grève, la liberté de constituer des syndicats et une assurance contre le chômage.

À vrai dire, les ouvriers avaient d'abord tenté de faire passer un des leurs dans la liste des candidats républicains, mais sans succès. Ils avaient donc, dans la précipitation, désigné un d'entre eux quelques jours avant le scrutin. Les résultats de Blanc sont médiocres : 342 voix (soit 2% des exprimés).

Mais un an après, en 1864, les quatorze sont devenus soixante qui signeront un manifeste posant le principe des candidatures autonomes de la classe ouvrière. Et le fleuve ne cessera de grandir...



Septembre 1872. Premiers déportés simples de la Commune de Paris. Débarqués sur l'île des Pins par le trois-mâts La Danaë. La traversée dura cinq mois. *Revue l'Illustration 1873*


## Un musée du bagne en Nouvelle-Calédonie

La mise en valeur des vestiges de l'île des Pins et le sauvetage de la prison de l'anse N'Du dans la presqu'île de Ducos, en Nouvelle-Calédonie, sont prévus pour cette année. Un musée sur l'histoire du bagne pourrait ouvrir à Nouville à l'automne 2014. Le maire de l'île des Pins a demandé en 2010 le classement des vestiges du bagne. L'association *In memoriam* en a réalisé l'inventaire pour la province Sud.

 JOHN SUTTON

## Louise Michel au Panthéon ?

**A** l'occasion de la Journée des femmes, le 8 mars dernier, François Hollande a déclaré qu'il était temps d'accueillir des femmes au Panthéon. Les deux seules à être présentes dans le temple républicain étant Marie Curie et Sophie Berthelot. Les noms de Louise Michel et d'Olympe de Gouges sont le plus souvent évoqués. Afin d'« identifier les propositions », le président a demandé à la ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, de constituer une « commission d'académiciens et

d'historiens ». Plusieurs personnalités ont fait part de leurs préférences. Jack Lang désigne Louise Michel pour sa « très haute qualité intellectuelle ». « *Je pense à Louise Michel, mais aussi à Lucie Aubrac ou à Simone de Beauvoir* », a déclaré pour sa part Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée aux Personnes handicapées. Avec l'entrée d'autres femmes au Panthéon, faudra-t-il modifier la devise inscrite sur le fronton de l'édifice : « Aux grands hommes, la patrie reconnaissante » ?  JS

La Commune de Paris se situe à une période charnière de l'histoire économique et sociale ; ses racines sont profondes.

## À l'avant-garde DE LA DÉMOCRATIE SOCIALE

**L**a révolution de 1789-1793 a porté la bourgeoisie au pouvoir et aboli les structures féodales en même temps que la monarchie absolue. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la nouvelle classe dirigeante met en en place les structures sociales adaptées à son pouvoir.

Sous le I<sup>er</sup> Empire et la restauration monarchique, à la faveur de la révolution industrielle, les banquiers et maîtres de forges apparaissent au premier plan de la scène politique et économique. Leur domination atteint son apogée sous le Second Empire.

La grande industrie s'installe à proximité des bassins miniers. Pour le transport des matières premières et des produits finis, fonte, acier, machines, un réseau ferré important est créé. L'industrie textile se mécanise. La chimie devient industrielle. Cette industrialisation nécessite la concen-

tration de capitaux importants. Il en résulte la création de grosses banques d'affaires.

La grande bourgeoisie s'enrichit considérablement avec, comme corollaire, une misère insupportable pour les ouvriers et leurs familles. Deux classes sociales antagonistes se mettent en place : la bourgeoisie et le prolétariat.

### PARIS À LA FIN DU SECOND EMPIRE

Paris n'est pas le lieu des plus grandes concentrations industrielles ; son usine la plus importante, Cail, compte 2 000 ouvriers, mais le fait qu'on y fabrique des locomotives est un symbole significatif. Et surtout, Paris est le lieu de concentration des banques les plus importantes et d'implantation des grands magasins qui accompagnent la révolution industrielle.

Le centre de la capitale, avec ses rues



étroites, est mal adapté à cette nouvelle situation. Napoléon III charge le baron Haussmann, préfet de la Seine, des grands travaux qui vont éventrer le centre de Paris livré à une spéculation immobilière effrénée et rejeter les prolétaires à la périphérie de la ville. Le but principal de ces transformations est de faciliter le déploiement de la cavalerie et de l'artillerie en cas de révolte ouvrière.

Tous ces faits se conjuguent pour mettre le prolétariat dans un état de misère profonde avec des salaires extrêmement bas amputés par des charges de nourriture et de loyer de plus en plus lourdes, misère aggravée par de longues périodes de chômage. Cette exploitation capitaliste sans frein est encore plus insupportable pour les femmes, dont les salaires sont inférieurs de 50 % à ceux de leurs compagnons, moralement et physiquement insupportable pour les enfants et adolescents, contraints de travailler dès huit ans pour des salaires encore plus bas que ceux des adultes.

Les véritables ouvriers d'usines sont en minorité dans la capitale. On compte, en moyenne dix ouvriers par entreprise. La plupart d'entre eux sont employés par des artisans qui travaillent avec un ou deux salariés.

Les prolétaires parisiens forment une classe ouvrière intermédiaire entre l'artisanat sans culotte de la Révolution de 1789 et le prolétariat d'usines de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

A côté de cette classe ouvrière vivent, dans les quartiers populaires des faubourgs parisiens, des artisans endettés contraints à de longues journées de travail, perméables à la pénétration des idées républicaines, socialistes et révolutionnaires. Les uns et les autres seront actifs pendant la Commune.



Les usines Cail et le quai de Grenelle,  
peinture de Paul Gauguin, 1875



Paris, le Pont-Neuf à l'époque de  
la création des futurs grands magasins  
de la Samaritaine.  
Le Bon marché, d'Aristide Boucicaut,  
existe depuis 1852.

## L'ORGANISATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE AVANT LA COMMUNE

La révolution bourgeoise de 1789 avait mis fin au régime féodal, notamment en supprimant les corporations qui étaient un frein à la modernisation. Dans cet esprit, avait été votée la loi Le Chapelier du 14 juin 1791 qui interdisait toute association et coalition entre gens de même métier.

Après la Révolution de 1789-1793, le régime féodal était bel et bien mort. Mais la bourgeoisie industrielle trouvait la loi Le Chapelier à son goût pour interdire toutes les associations ouvrières, notamment syndicales.

Les ouvriers tournent d'abord cette interdiction en fondant des coopératives et des mutuelles. Dans l'esprit de leurs promoteurs, il s'agit d'introduire des réformes pour améliorer la situation des ouvriers.

En 1848, le Manifeste communiste de Marx et Engels préconise la lutte des classes pour renverser le système capitaliste.

En 1864 a été créée, à Londres, l'Association internationale des travailleurs, en abrégé,

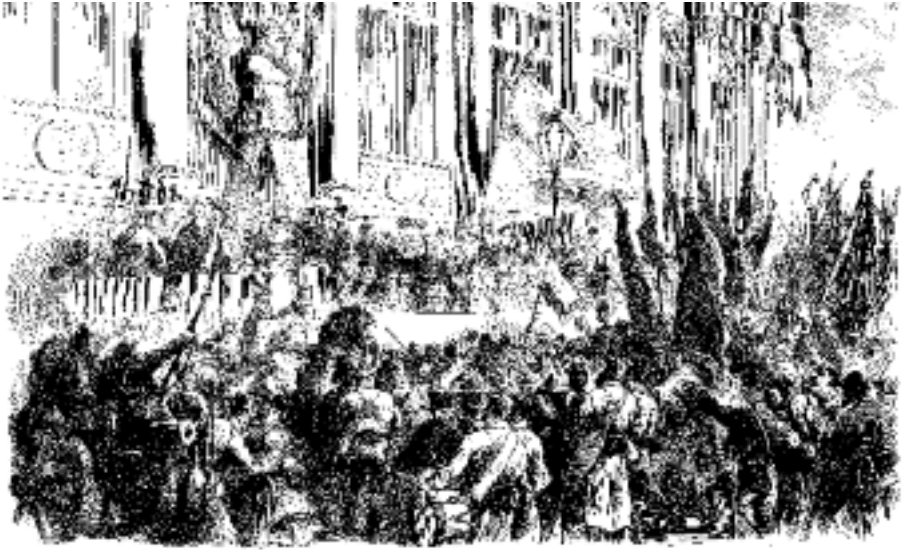
l'Internationale connue de nos jours sous l'appellation de Première Internationale. La résolution de son congrès de septembre 1866 se prononçait notamment pour la limitation pour tous les ouvriers de la journée de travail à huit heures, l'instruction générale et professionnelle pour tous, la protection du travail des femmes. La résolution affirmait que les syndicats professionnels étaient la forme première et la plus large d'organisation de la classe ouvrière et qu'ils devaient donc se donner pour tâche de lutter pour son émancipation complète. En 1865 se créent des sections françaises de l'Internationale.

Face à la contestation de plus en plus vive de la classe ouvrière, Napoléon III concède le droit de grève en 1864, mais en l'assortissant de sévères restrictions. Et surtout, les associations ouvrières demeurent interdites, ce qui donnera prétexte à une sévère répression.

Les sociétés de secours mutuels se transforment en organisations de résistance. Elles ont de plus en plus recours à la grève. Les ouvriers revendiquent des augmentations de salaires, des réductions de la durée du travail.



Fondation de l'Association internationale des travailleurs, en 1864, à Londres.



### Proclamation de la Commune

Les revendications revêtent de plus en plus un caractère politique qui s'exprime lors des trois procès de l'Internationale intentés par le pouvoir. Dans ces luttes, de nouveaux militants se forment que nous retrouverons pendant la Commune.

### LA III<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE ET LA COMMUNE

L'Empire est renversé et la République proclamée le 4 septembre 1870. Dès le lendemain, se constitue le Comité central des vingt arrondissements qui fédère les Comités de vigilance mis en place dans chaque arrondissement pour défendre la République. Il siège rue de la Corderie, dans les locaux de l'Internationale.

Pendant le siège des Prussiens, les Internationalistes et leurs principaux responsables vont jouer un rôle actif dans la Garde nationale devenue le peuple de Paris en armes.

Parallèlement, ils favorisent la création de chambres syndicales.

Paris se révolte le 18 mars 1871 et élit une assemblée communale.

La majorité des membres de la Commune sont issus de la petite bourgeoisie : employés, comptables, médecins, instituteurs, hommes de loi.

Mais le fait nouveau et essentiel est que les élections du 26 mars 1871 ont introduit dans le Conseil de la Commune vingt-cinq ouvriers, un tiers de ses membres, une proportion qui n'a jamais été atteinte depuis dans aucune assemblée de la République. Le courant ouvrier ou prolétaire de la Commune va mettre au centre de ses revendications les problèmes économiques et sociaux tels qu'ils étaient formulés par les organisations sociales, en particulier dans le programme de l'Internationale.

Les élus sont soumis à un mandat impératif, et peuvent être révoqués s'ils ne tiennent pas leurs engagements. Ils sont placés sous le contrôle permanent de leurs électeurs qui exercent ce pouvoir lors des assemblées des organisations populaires que sont la Garde nationale, les clubs, les comités de l'Union des femmes, les sections de l'Internationale, les chambres syndicales...

Dès son élection, la Commune a mis en place

dix commissions qui ont pour mission d'élaborer et de proposer à l'assemblée communale les projets de décrets en vue de leur mise en application.

Le plus souvent, les revendications émanent des organisations populaires. Avant de les mettre en débat, elles sont transmises par la Commune à la commission compétente. Les revendications à caractère social sont soumises à la Commission du Travail, de l'industrie et des échanges dont le délégué est Léo Fränkel, un ouvrier bijoutier immigré de Hongrie, membre de l'Internationale. La Commission soumet ses propositions, pour avis et discussion, aux organisations populaires concernées, lesquelles veillent à leur application quand elles ont été définitivement adoptées. Cette forme de démocratie directe n'a jamais été appliquée depuis. Avec la Commune, le peuple n'est pas seulement écouté : il est entendu.

### LES ACQUIS SOCIAUX DE LA COMMUNE

L'œuvre de la Commune est d'abord une réponse directe, immédiate aux préoccupations de la population parisienne. Léo Fränkel déclare : « *Nous ne devons pas oublier que la révolution du 18 mars a été faite par la classe ouvrière. Si nous ne faisons rien pour cette classe, je ne vois pas la raison d'être de la Commune.* »

Le texte le plus important de lutte pour l'emploi est le décret du 16 avril 1871 relatif aux ateliers abandonnés par leurs patrons, ce qui provoque le chômage des ouvriers qui y travaillaient.

La Commission du Travail confie aux Chambres syndicales la tâche de dresser une statistique de ces ateliers, de présenter un rapport sur les conditions de leur prompt remise en exploitation par l'association coopérative

des salariés, de prévoir les conditions de pérennisation de ces ateliers.

Le 25 avril, la Commune met à la disposition des délégations ouvrières un local au ministère des Travaux publics ; les délégués des mécaniciens, métallurgistes, tailleurs, ébénistes, cloutiers, boulonniers se mettent au travail. Le décret du 16 avril jette les bases d'une transformation sociale désignée de nos jours sous le terme d'autogestion.



Léo Fränkel

La Commission du Travail ordonne, pour remplacer les bureaux de placements patronaux, l'ouverture, dans chaque mairie, d'un registre sur lequel les chômeurs inscrivent leurs offres de travail et d'un autre sur lequel les employeurs expriment leurs besoins en main d'œuvre.

La Commune suspend la vente des objets déposés au Mont de piété et dégage gratuitement ceux d'une valeur inférieure à vingt francs.

Sous le Second empire, l'arbitraire patronal s'exerçait sous la forme d'amendes et retenues sur les salaires qui constituaient d'intolérables abus d'autorité. La Commune met fin à ce scandale et le décret du 27 avril prévoit que les amendes infligées depuis le 18 mars devront être restituées.

Les salaires sont augmentés dans l'enseignement et les rémunérations des institutrices deviennent égales à celles des instituteurs.

Dans le but de favoriser la vie sociale des ouvriers, une première mesure de réduction de la journée du travail à 10 heures est prise aux ateliers de réparation d'armes du Louvre.

La Commune rétablit le moratoire sur les loyers et organise le paiement de la solde des gardes nationaux, abrogés par le gouvernement de Versailles. Elle crée des ateliers féminins autogérés, des écoles professionnelles pour garçons et filles. Elle interdit le travail de nuit dans les boulangeries

Elle réquisitionne les logements vacants pour y loger les habitants victimes des bombardements versaillais, décide de verser des pensions aux épouses ou compagnes des fédérés tués au combat, qu'ils soient mariés ou non, et à leurs enfants

Les acquis sociaux, comme toute l'œuvre et les idéaux de la Commune, demeurent d'une grande actualité dans la mesure où la Révolution du printemps 1871 a su poser et résoudre, dans les termes de son époque, des problèmes qui nous interpellent encore aujourd'hui.

En 72 jours, en réalité moins de deux mois de travail effectif, si l'on retire les huit premiers jours consacrés aux élections et la Semaine sanglante, la Commune a réalisé une œuvre sociale d'une ampleur exceptionnelle. Elle a créé un véritable Code du travail, anticipant les conquêtes sociales des siècles suivants.

## LA POSTÉRITÉ SOCIALE DE LA COMMUNE

L'un des premiers actes du gouvernement versaillais, après l'écrasement de la Commune, est d'interdire toute adhésion à l'Internationale

par loi du 14 mars 1872, ce qui constitue, à postériori, une reconnaissance du caractère social de la Commune.

Le prolétariat redresse rapidement la tête. Un premier congrès ouvrier se tient à Paris, en 1876. A partir de ce moment et jusqu'à nos jours, l'œuvre de la Commune va servir de référence à tout le mouvement ouvrier.

La loi de 1884 sur les libertés syndicales va permettre au prolétariat d'arracher des avancées sociales importantes. Les anciens communnards jouent un rôle important dans cette renaissance du mouvement ouvrier. L'exemple le plus significatif de la mémoire de la Commune dans le mouvement ouvrier est le défilé au Mur des Fédérés du 24 mai 1936. Trois semaines après la victoire électorale du Front populaire et dans un moment où la classe ouvrière s'engageait dans un mouvement de grèves avec occupation d'usines, 600 000 travailleurs participaient à ce défilé. C'est le plus grand nombre de participants à la Montée au Mur. Cet événement allait être un puissant accélérateur des luttes qui devaient culminer début juin avec trois millions de grévistes et déboucher sur les importantes victoires sociales de 1936. Toujours inspirées par l'œuvre sociale de la Commune, de riches avancées sont arrachées, notamment en 1945, sur la base du programme du Conseil national de la Résistance. Il en sera de même en 1968.

Il n'est pas exagéré de dire que la Commune de 1871 est le premier et le plus significatif exemple de démocratie sociale qui ait existé.

## LE BANQUET 2013 UN VÉRITABLE SUCCÈS

Notre traditionnel banquet communard s'est déroulé le dimanche 24 mars à Montreuil, à la maison des syndicats CGT.

Après le discours de Marc Lagana (responsable de la commission culture) dans lequel il a rappelé nos rencontres avec la présidence de la République, à l'Assemblée nationale, au Sénat, au ministère de l'Éducation nationale et les perspectives

pour notre association en 2013 (avec comme thème, la démocratie), les 200 convives ont pu interpréter les chants de la Commune avec en fil rouge l'histoire de la Commune. Merci à Marie-Claude, à Françoise, à Malène et à celles et ceux qui ont interprété *L'Hymne des Travailleurs* que notre association veut inscrire au patrimoine de la chanson révolutionnaire.

Le tirage de la tombola fit des heureux qui repartirent avec des lots plus beaux les

uns que les autres. Merci à notre amie Claudine Boni pour les avoir collectés.

Merci enfin à tous ceux et toutes celles qui ont travaillé pour la réussite de cette journée, et en particulier à notre traiteur (qui nous avait préparé un menu digne de ce nom) et à la commission fêtes et événements.

Vivement l'année prochaine que l'on remette cela !

 **JOËL RAGONNEAU**

## La montée au Mur 2013

**L**e samedi 25 mai, plus de 1500 personnes sont venues rendre hommage à la Commune, aux communards et communardes qui ont défendu leurs idéaux jusqu'au sacrifice de leur vie.

Après avoir lancé notre campagne de pétition pour la réhabilitation de la Commune, nous avons multiplié les démarches auprès des maires, des ministères, des institutions pour obtenir la pose de plaques ; nous avons eu des résultats, mais il y a encore beaucoup à faire et nous continuerons inlassablement pour obtenir satisfaction. Les fiches pédagogiques du ministère de l'Éducation nationale ont été modifiées, mais il n'y a pas encore de décret pour modifier les programmes.

Joël Ragonneau, co-président de l'association, nous a rappelé que pour apprécier pleinement l'œuvre de la Commune, il fallait tenir compte des conditions historiques. La Commune est la seule véritable démocratie ayant existé. Si elle dut songer avant tout à se défendre, malgré des circonstances très défavorables et malgré sa courte existence, la Commune réussit à adopter des mesures d'avant-garde dans tous les domaines.

Le 3 avril, c'est le décret de la séparation de l'Église et de l'État, 34 ans avant la loi de 1905 ; l'instauration de l'école laïque gratuite et obligatoire et la création d'un enseignement professionnel pour tous, filles et garçons. Aujourd'hui, le combat continue pour le service public, la laïcité et le savoir.



De nombreux étrangers participèrent à la Commune, travailleurs immigrés, révolutionnaires qui cherchaient asile dans le pays incarnant les droits de l'homme. Fait unique dans l'histoire, plusieurs étrangers occupent une place dirigeante. Léo Fränkel, hongrois, ouvrier bijoutier, sera nommé ministre du Travail ; Dombrowski et Wroblewski, généraux polonais, assurent des commandements militaires ; Elisabeth Dmitrieff dirige avec Nathalie Le Mel l'Union des femmes. Les étrangers sont reconnus citoyens à part entière. De nos jours, des hommes, des femmes et même des enfants sont incarcérés avant d'être expulsés.

Parmi les mesures prises, figurent l'égalité des salaires entre instituteurs et institutrices, la lutte contre le chômage, la réquisition des at-

liers abandonnés par les patrons (les « francs-fileurs »), la reconnaissance de l'union libre.

Les femmes, si elles n'avaient pas le droit de vote, ont participé activement à la Commune. Elles ont organisé les ateliers et donné du travail aux femmes. Elles n'ont pas hésité à se battre sur les barricades.

Tous ces mesures prises par la Commune sont d'une grande actualité. Le plus grand hommage que nous pouvons lui rendre est de mettre en application ce qu'elle a été capable de mettre en place en 72 jours.

**VIVE LA COMMUNE !**

 **FRANÇOISE BAZIRE**

Voir page 31 la liste des organisations  
ayant répondu à l'Appel

## TÉMOIGNAGE

## 'Le vent de la justice, de la liberté et de la fraternité souffle toujours au Père-Lachaise'

**P**articiper, pour la seconde fois, à cette montée au Mur, n'avait rien de banal pour moi : d'une part, le plaisir de retrouver et de partager ce moment avec tous les amis connus ; de l'autre, accompagner un de nos nouveaux adhérents de « l'association des amis de la Commune de Paris 1871 des Pays de la Loire », fier d'être le digne descendant d'un fédéré : Onésime Prudent Dervillers dont la tombe est quasiment face au Mur des Fédérés dans la même rangée que celle de Jean-Baptiste Clément.

Sur ce jardin-cimetière du Père-Lachaise ne plane-t-il pas les ombres de ces communards qui se sont battus jusqu'au dernier ? Le vent de liberté, de justice et de fraternité souffle toujours grâce aux chants entonnés.

« Debout... debout... ». À votre tour tremblez, versaillais, tremblez, les ennemis du peuple.

Notre association des Pays de la Loire, encore bien modeste, creuse son sillon petit à petit. Notre espoir grandit avec la ren-

contre de nouveaux amis au gré de nos animations, de nos actions. Des publics progressistes restent à conquérir, mais également des jeunes, des scolaires.

**Samedi 25 mai 2013**, nous sommes allés à la rencontre de celles et de ceux qui tenaient à lutter pour un monde de justice, pour un monde de liberté et pour un monde de fraternité. Serions-nous utopiques, serions-nous irréalistes au point que cela ne serait pas possible ?

En 1871, comme aujourd'hui, devrions-nous nous serrer la ceinture, alors qu'une minorité argentée n'a pas de pudeur à exiger les suprêmes sacrifices pour la majorité. Plus que jamais, nous sommes armés de nos convictions, prêts à ferrailer avec les versaillais et les Adolphe Thiers d'aujourd'hui. Cette montée au Mur n'est pas qu'un symbole. Elle reste et demeure toujours un espoir à réaliser :

Une véritable démocratie portée par et pour le peuple. Des étrangers qui ont toute leur

place à prendre dans une société humaine prête à les accueillir, et non à les rejeter au-delà de nos frontières. N'est-ce pas un communard, simple fédéré de surcroît, et géographe de renommée internationale, Elisée Reclus, qui montrait le côté factice de nos frontières, de toutes les frontières, sans nier les particularités de chaque peuple.

De véritables services publics au service du peuple, au service de tous et non des trusts qui n'arrêtent pas de gaver leurs actionnaires.

Assurer à nos mères, à nos femmes, à nos compagnes, à nos sœurs, à nos filles et petites-filles, la place qui leur revient et non des strapontins pour faire joli dans le décor.

A quel moment retrouverons-nous une véritable laïcité à l'école, l'accès à la culture pour tous et à tous les âges, non élitiste, l'accès au travail non contraignant, non avilissant et au profit de tous, et non au seul profit marchand ?




## L'HOMMAGE AUX COMMUNARDS AU CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE

**L**e dimanche 26 mai, nous étions une cinquantaine de personnes, dont les principaux acteurs de la démocratie du XIV<sup>e</sup> arrondissement, venues rendre hommage aux communards et communardes qui ont été fusillés et enterrés dans des fosses communes, au cimetière du Montparnasse.

Les communards avaient installé un de leurs centres de soins au séminaire Saint-Sulpice. On comptait environ deux cents blessés et malades de toutes sortes. Lorsque les troupes versaillaises s'emparèrent de la place, elles entrèrent dans le séminaire, pénétrèrent dans les chambres et y assassinèrent, dans leur lit, une centaine d'hommes.

Les victimes de ce massacre furent transportées

dans la gigantesque fosse commune du cimetière Montparnasse, rejoignant près de 2 000 victimes de la férocité versaillaise de la Semaine sanglante. Jusque dans les années 1950, il y eut, à côté de la montée au Mur des Fédérés, une cérémonie de la rive gauche au cimetière Montparnasse. Nous avons souhaité organiser à nouveau cette cérémonie pour rendre hommage à la Commune et aux communards.

Les communards rêvaient d'une République où le peuple n'abdiquerait jamais sa souveraineté, où les femmes et les étrangers disposeraient des mêmes droits que les autres citoyens, où les travailleurs disposeraient des fruits de leur travail. En 72 jours, la Commune a pris de nombreux décrets, comme la réquisition des logements vacants en faveur des sans-domicile, la réquisition des ateliers abandonnés par les patrons. Rendre hommage aux communards, c'est continuer leur chemin.  **FB**

## LA COMMUNE AU CINÉMA

**L'Espace 1789 de Saint-Ouen et les Amis de la Commune de Paris 1871 ont proposé deux belles soirées de cinéma autour de la Commune de Paris à l'Espace 1789 de Saint-Ouen, les 19 et 20 mai 2013.**

C'est avec *La Commune de Paris* de Peter Watkins que nous avons commencé la première soirée qui s'est prolongée par un débat chaleureux sur le film et l'expérience qu'il représentait, mais aussi sur la Commune. Dans le même temps, nous avons apprécié « les communards » proposés.



La Nouvelle Babylone

Un public de personnes averties est venu assez nombreux en cette fin de semaine de la Pentecôte, pourtant peu favorable à ce genre d'événement.

Le lundi nous avons suivi une conférence de Jean-Louis Robert sur la Commune au cinéma, avant de regarder *La*

*nouvelle Babylone*, un film muet soviétique de 1929.

Cette « expérience » de programmation à l'Espace 1789 pourrait être renouvelée à l'avenir, à Saint-Ouen, et pourquoi pas dans d'autres salles du même genre.

## VERVIERS (BELGIQUE)

## Les Amis de la Commune au 5<sup>e</sup> Festival de Résistance

**L**a FGTB (Fédération générale des travailleurs de Belgique) de Verviers, dans la province de Liège, à l'est de la Belgique, célèbre depuis cinq ans, la création, en 1759, de la première organisation de défense des travailleurs du textile, en quelque sorte, un premier syndicat professionnel.

Depuis 2009, à l'occasion de l'anniversaire de ces événements, la FGTB de Verviers organise, tous les ans, un Festival de Résistance. Cette année, elle

a retenu le thème de «L'hypothèse de l'insurrection populaire» et choisi, pour l'illustrer, l'histoire et l'œuvre de la Commune de Paris de 1871.

L'exposition des Amis de la Commune de Paris a été présentée du 15 au 26 avril. Notre ami Henri

Wehenkel, historien et membre de notre comité du Luxembourg, a commenté lors d'une conférence l'histoire de la Commune.

Au programme du festival figuraient notamment : le spectacle *Morte ou vive... ? Vive la Commune* d'Emmanuel Gradt ; les projections des films, *La Commune (Paris 1871)* de Peter Watkins et *La bataille du rail* de René Clément.

Ces initiatives ont rappelé l'actualité de l'œuvre et des idéaux de la Commune, ainsi que son caractère international. **YL**



## La bibliothèque de l'Association

**L**es adhérents de l'association bénéficient d'un avantage substantiel dont beaucoup d'entre eux n'ont pas vraiment connaissance : l'accès à la bibliothèque. Cette bibliothèque, riche de plusieurs centaines d'ouvrages, accorde certes une place prééminente à l'histoire de la Commune, mais elle possède aussi un

large choix de romans relatifs à cet événement et à cette époque, ainsi que de nombreuses biographies et des documents iconographiques. On y trouve les dictionnaires et les bibliographies de la Commune, le guide des sources d'archives, le *Journal officiel* de la Commune et aussi la collection complète des bulletins de l'association.

**La bibliothèque est ouverte tous les mercredi après-midi, de 14h à 17h. Rendez-vous doit toutefois être pris impérativement par téléphone ou par mail, auprès du secrétariat.**

Les ouvrages devront être consultés sur place.

Tél : 01 45 81 60 54  
amis@commune1871.org

## Assemblée générale des **Amis berrichons**

**L**e territoire de militantisme historique s'étend sur deux départements pour les Amis berrichons de la Commune de Paris. Les kilomètres à parcourir pour se réunir sont donc importants, et les séances ne rassemblent jamais un nombre pléthorique de membres. Françoise Bazire, secrétaire nationale, a tenu à être présente (et nous sommes heureux de sa visite) le 30 mars dernier, pour l'assemblée générale, dans les locaux de la Fédération des Œuvres Laïques du Cher à Bourges. Le quotidien local *Le Berry républicain* en a rendu compte. Parmi les présents, un nouvel adhérent. Le rapport d'activités du président rappela l'apport de dizaines de signatures berrichonnes pour la réhabilitation des comunards, la participation et la vente de livres et brochures à différents salons ( Bourges, Vierzon) ou rassemblements locaux. Pour le salon de Vierzon, l'impulseur-organisateur en fut Roger Coulon, ancien maire de Vierzon, membre de notre association. Projection du DVD *La commune d'Oaxaca* (Mexique), en présence de la réalisatrice Emilienne Tempels (Anderlecht) ; participation à des expositions et films dans l'Indre ; participation, le 11 novembre 2012, à un rassemblement pour la réhabilitation des mutins de 1917, à Fourchambault (58), dans la logique de nos démarches de réhabilitation ; participation du président M. Pinglaut et du vice-président J. Annequin à diverses manifestations organisées par l'Association Nationale des Amis de la Commune.

Les projets 2013 sont nombreux.

Continuer à participer au mieux aux réunions nationales (séances statutaires, journées d'études, Paris comunard, banquet, fête de la

Commune), projet de réunions de « café comunard » à Châteauroux, exposition Edouard Vaillant à Vierzon, intervention à la radio (*France Bleue Berry, Radio Résonance*), recherche d'archives (Louise Michel, à St Amand-Montrond, devant 2 000 personnes, Salvador Daniel, les frères Okolovitch) ..., et en août 2013 : rencontres en Brenne (36) avec les amis marseillais de la Commune, une plaque pour Gabriel Ranvier à Baugy (18) (et non à Bougy-Calvados, comme indiqué dans certaines biographies erronées).

La journée s'est achevée dans un restaurant typique des Marais de Bourges.

 MICHEL PINGLAUT

---

### GABRIEL RANVIER AURA SA RUE À BAUGY


C'était inscrit dans les projets 2013 des Amis berrichons de la Commune que Gabriel Ranvier ait sa rue à Baugy où il est né le 8 juillet 1828. C'est désormais chose faite sur le principe. Une délégation qui comprenait le président, le secrétaire, le trésorier et son épouse a rencontré le maire de Baugy, Francis Guillemain, le 22 mai dernier. Le vendredi 31 mai, le conseil municipal de Baugy (18) a voté, à l'unanimité, le principe d'une rue Gabriel Ranvier, pour desservir de nouveaux logements.

Le dossier présenté par les Amis berrichons faisait état de la présence de Ranvier dans le dictionnaire Robert des noms propres, de la parution primordiale du livre d'Alain Dalotel, *Le Christ de Belleville* (malheureusement épuisé), cité sur le site Internet des « Arts Balgyciens » avec un commentaire favorable de l'ancien conseiller général du canton, M. Michel Renoux, de la bro-

chure éditée par le Cercle Généalogique du Haut Berry ; de la plaque commémorative apposée dans la mairie du XX<sup>e</sup> ; du portrait dressé par Jules Vallès dans *L'Insurgé*, de la citation du Maitron, de la prise de position du syndicat de la magistrature pour la réhabilitation des communards, de la présence de plaques commémoratives de rues ou établissements scolaires pour d'autres communards en Berry et ailleurs (Louise Michel, Ferdinand Gambon, Félix Pyat, Edouard Vaillant) ; des



conférences données en Berry depuis de nombreuses années sur Ranvier, communardes et communards (ajoutons-y Rossel qui tint garnison à Bourges) ; une exposition Ranvier à la bibliothèque de Baugy...

L'action courageuse, sociale, philosophique de Ranvier, pendant la Commune a été mise en avant. La reconnaissance des descendants de Gabriel Ranvier n'a pas été oubliée. Nous en reparlerons, dans quelques mois, lors de la pose de la plaque. 

## L'assemblée générale de l'association

**L**e 20 avril, nous étions une centaine de participants à notre assemblée qui se tenait à la mairie du XI<sup>e</sup>, lieu de mémoire puisque c'est là que la Commune a siégé après avoir dû quitter l'Hôtel-de-Ville.

Claudine Rey nous a fait le rapport des activités de l'année écoulée. Elles furent encore nombreuses. Nous avons clôturé officiellement notre péti-

tion pour la réhabilitation le 18 mars, jour de notre manifestation entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Nos multiples démarches permettent de lever un peu la chape de plomb qui pèse sur ces événements. Nous avons obtenu des rendez-vous auprès du ministère de l'Éducation nationale, de la présidence de la République, du Sénat mais en revanche pas encore de l'Assemblée nationale. Nous avons été écoutés,

mais cela ne suffit pas : nous n'avons pas de réponses à nos questions et nous continuerons inlassablement nos démarches.

Nos amis sont nombreux à participer à la vie de l'association, chacun selon ses disponibilités, pour donner un petit coup de peinture, aménager et ranger les locaux, participer aux activités, écrire des articles pour le bulletin, nous notons l'adhésion de nombreux jeunes. Cela nous

prouve que non, la Commune n'est pas morte !


Les commissions ont présenté leurs nombreuses activités qui sont toujours l'occasion de rencontrer nos adhérents, mais également un nouveau public.

La permanence à la bibliothèque est assurée par des amis le mercredi après-midi, nos adhérents peuvent venir consulter les ouvrages.

Les amis de comités locaux nous ont parlé de leurs initiatives : conférences, expositions. A Dieppe, si le comité n'a pu obtenir que soit modifié le nom de l'avenue Thiers, une plaque rappelant qui était ce sinistre personnage a été inaugurée.

Claudine Rey nous informe qu'elle prend « sa retraite » en tant que présidente, mais continue son activité dans l'association. Nous l'avons élue présidente d'honneur. C'est Joël Ragonneau qui va lui succéder dans cette fonction, il a fait l'unanimité.

Nous avons souhaité modifier le nom de l'association et une assemblée générale extraordinaire se réunira le 19 octobre pour statuer sur le nom «Les ami-e-s de la Commune de Paris 1871».

Les projets évoqués nous annoncent une année à venir bien remplie.  **FB**

**DU 14 AU 16 MAI**

## **Découverte du Paris-Résistant**

**T**el était le thème du voyage offert par le C.U.R.D.I. et l'ANACR de l'Indre aux lauréats du Concours National de la Résistance et de la Déportation - 32 des 40 lauréats y ont participé.

Du Carré des Fusillés dans le cimetière d'Ivry, au Musée de la Résistance nationale de Champigny le premier jour, avant de rencontrer Madeleine Riffaud sur le lieu de ses combats, ils ont pu découvrir La Commune de Paris le deuxième jour et visiter

le Mont-Valérien le dernier jour.

Mercredi 15 mai au matin, Yves Lenoir nous accueillait au pied de Montmartre distribuant une enveloppe de documents à chacun. Puis il confiait le groupe à William Dumontier et Aline Raimbault.

William captiva l'intérêt du groupe : dans un premier temps, à Montmartre, en nous proposant un rappel du contexte historique, politique, économique, social et militaire du XIX<sup>e</sup> siècle et la journée du 18 mars 1871 qui



ont conduit à la première révolution ouvrière mondiale. Après qu'Aline nous a initiés au panorama de Paris et à ses sites relatifs aux moments de la Commune, c'est dans le car en route pour le cimetière du Père-Lachaise que William nous expliqua la constitution, le rôle et l'œuvre de la Commune durant ces 72 jours si importants. La plupart des lauréats découvrirent, entre autres, que des élections municipales donnèrent à des délégués le pouvoir de gérer la vie, de doter la Commune d'une organisation politique, d'en faire un état de droit - tous les décrets paraissant au *Journal officiel*, que les étrangers y étaient citoyens à part entière, que l'Éducation populaire naissait, que l'on procédait à des réquisitions de logements inoccupés, que l'école laïque gratuite avait existé avant Jules Ferry, que le rôle des femmes était reconnu et que des droits leur étaient donnés permettant l'égalité, que la culture se développait et était mise à portée de tous et débarrassée de toute tutelle du pou-

voir, que les finances étaient scrupuleusement gérées, que les salaires étaient protégés des amendes et retenues...que si la Commune s'était inspirée de la Révolution Française de 1789, bien des idéaux de 1871 figurent dans le programme du Conseil National de la Résistance et dans les lois sociales de la Libération.

Après la présentation de quelques figures emblématiques de la Commune (notamment de femmes et d'étrangers !), au Père-Lachaise face au Mur des Fédérés, tous purent appréhender le récit des combats sanglants, des représailles des versaillais aidés de Bismarck, des exécutions sommaires, de l'extermination des communards, de la Semaine sanglante jusqu'au 28 mai 1871, des procès et des déportations.

Un grand merci amical aux intervenants des «Amis de la Commune de Paris 1871» pour nous avoir permis ces précieuses découvertes.

 MARIE-JO CAMMAS

---


## La brochure *Histoire de la Commune de Paris de 1871* fait peau neuve

**L**a brochure existante, déjà très ancienne, exposait *La naissance de la Commune*, *La Semaine sanglante* et *La répression féroce* des versaillais, mais elle ne disait pratiquement rien de ce qui se passait entre le 18 mars et le 21 mai. D'autre part, la troisième partie faisait double emploi avec

la brochure sur *La modernité de la Commune*, parue depuis. L'équipe de rédaction s'est donc attachée à combler le vide central et à alléger le reste du texte. L'introduction sur *La naissance de la Commune* a été remaniée.


Il manquait aussi une *Chronologie* : cette lacune est maintenant comblée. Le lecteur

trouvera également *Quelques pistes bibliographiques*.

Pourvue d'une nouvelle iconographie, agréablement présentée, cette brochure est destinée tout particulièrement à ceux qui souhaitent prendre un premier contact avec la Commune de Paris.  **CB**



**L**a soirée organisée par « Les Merles moqueurs », le 26 avril, à l'ancienne piscine de Livry-Gargan, a commencé par la présentation d'un petit spectacle préparé par ce groupe. Ce récit, ponctué de chansons, nous racontait la Commune : sa vie, son œuvre, la Semaine sanglante. Nous avons été conviés à prendre la parole pour nous présenter. Nous avons rappelé comment s'était créée l'association, et son but : faire connaître l'œuvre démocratique et

sociale de la Commune. Nous avons parlé de nos nombreuses initiatives pour faire connaître ce moment de l'histoire qui ne doit pas tomber dans l'oubli, de nos interventions auprès des mairies, ministères, institutions pour obtenir la réhabilitation de la Commune et des communards. Puis, ce fut le tour de Riton la Manivelle qui nous a interprété son répertoire habituel. Nous avons terminé cette belle soirée autour d'un « communard ».  **FB**



## Hommage aux Communards, rue de la Fontaine au Roi, à Paris XI<sup>e</sup>

**L**e 28 mai 2013, comme chaque année, la section socialiste du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris a rendu hommage aux combattants de la Commune devant la plaque qui avait été inaugurée par Pierre Mauroy en 1991 au 17, rue de la Fontaine au Roi. Après un rappel des événements et de l'œuvre de la Commune, les oratrices et orateurs ont souligné l'actualité des idées et du programme de la Commune.

Au nom des Amis de la Commune de Paris, Claudine Rey a notamment souligné le rôle des femmes et présenté *Le Dictionnaire des Femmes de la Commune* dont elle a remis un exemplaire à Patrick Bloche, député-maire du XI<sup>e</sup> arrondissement. Elle lui a également exprimé la satisfaction de l'association pour avoir déposé, à l'Assemblée nationale, une proposition de résolution parlementaire visant à la réhabilitation des communards. La commémoration s'est achevée par le dépôt des gerbes et *Le Temps des Cerises*.

 **MICHEL PUZELAT**

## Les femmes de la Commune

**L**es femmes de la Commune sont l'objet d'une attention particu-

lière depuis quelques années et le dictionnaire de nos amies s'inscrit dans cette ligne qui vise à donner toute leur place dans l'histoire à ceux d'en bas, au peuple agissant. Les dictionnaires sont une des formes de cette approche et, bien entendu, le Petit dictionnaire des femmes rencontre la démarche engagée par Jean Maitron, il y a près de 50 ans.

Toutefois, il faut bien le dire, les premières sources, congrès, presse, élus, etc... favorisent les hommes, longtemps cadres du mouvement ouvrier ou porte-parole des mouvements sociaux. Naturellement, donc, les premiers travaux ont tendu à minimiser la place des femmes dans l'histoire, fût-elle ouvrière. Pour retrouver toutes les femmes agissantes, il faut

creuser, labourer en profondeur les archives.

Ce fut l'objet du travail des auteures. On en voit bien le résultat en comparant deux chiffres. Le *Dictionnaire Maitron* (dont les notices biographiques sont abondamment utilisées) donne environ 300 femmes communardes, le *Petit dictionnaire des femmes* en donne plus de 800. Des sources originales ont été étudiées (les listes de femmes détenues ou transférées disponibles aux archives de la préfecture de police, les registres de trois conseils de guerre, les compagnes de déportation citées par Louise Michel, etc.).

Voici donc ces obscures, remises à la lumière : l'ambulancière de la Commune, Gaullé (dont on ignore le prénom), qui signe avec d'autres femmes un appel : « *leur vie est toute entière à la Révolution* » ; Mlle Stella, artiste lyrique qui participe au concert patriotique du

30 avril dans le XI<sup>e</sup> arrondissement ; Hortense David, brosière, qui, vêtue d'un habit de marin, est pointeuse dans l'artillerie communarde ; Maria Vaquette, ouvrière en jouets, 18 ans, ambulancière de la Commune, Céline Delvainquier, cartonnrière, qui demande avec d'autres que la Commune facilite les réunions des citoyennes. Certaines de ces oubliées de l'histoire deviendront célèbres comme Herminie Sardon épouse





1871, PARIS UN PEUPLE

## Une comédie musicale

Cadolle, corsetière qui inventera le soutien-gorge.

Le volume est accompagné de courtes préfaces. Une, collective, rappelle le rôle essentiel des femmes pendant la Commune (qui ne furent toutefois pas toutes communardes, loin de là, et il serait aussi intéressant de réfléchir à cet aspect). Mais ce sont surtout les trois textes des trois auteures qui m'ont touché. Elles y dévoilent leur volonté de rendre justice à ces femmes méconnues ou l'émotion à retrouver leurs traces dans des papiers jaunis. Ce très beau travail rendra service à toutes celles et à tous ceux qui associent passion de l'histoire et passion de la justice. **JLR**

*Petit dictionnaire des femmes de la Commune - Les oubliées de l'histoire*, par Claudine Rey, Annie Gayat, Sylvie Pepino, Les Amis de la Commune de Paris, Éditions Le bruit des autres, 2013, 302 p. 20 € + 3,40 pour frais d'envoi



**Le 18 mai 2013, au CAC Georges Brassens de Mantes-la-Jolie (Yvelines), une belle surprise nous attendait : la répétition générale de la comédie musicale, 1871, Paris un Peuple.**

# L

e pari lancé par Salvatore Bonomo de mettre en scène des amateurs sur le projet de Jean Rathgeber est ainsi réalisé. L'exposition des Amis de la Commune de Paris, dans le hall du centre associatif, permet aux spectateurs, plus de deux cents invités à cette représentation exceptionnelle, de



se familiariser avec cette période de l'histoire qui est souvent méconnue. Sur scène, des canons, pointés vers la salle, nous attendent. Puis la belle énergie des interprètes nous met de suite dans l'effervescence de cette révolution. Une voix narrative apporte par moments quelques compléments historiques, et pour la petite et la grande histoire, nous nous laissons porter par une musique accessible à tous les publics, aux accents rock, et par des paroles qui disent la vie, l'amour, la mort... la Commune. Les corps se meuvent, glissent et dansent ; les voix sont puissantes et harmonieuses. La scène est toujours pleine d'hommes et de femmes de tous âges. Des tableaux, mis en scène avec raffinement, s'y succèdent. Vous l'avez compris, ce spectacle est un vrai plaisir visuel et auditif où l'émotion nous étreint souvent. Quelques figures de la Commune émergent ici, comme Delescluze, qui symbolise les élus de la Commune, et Louise Michel. Mais tout comme pendant la Commune, ce sont aussi, et surtout, les hommes et les femmes du peuple de Paris qui font la révolution. Le rôle des

femmes est particulièrement souligné : on les voit se fédérer en Union des femmes, porter les drapeaux rouges et ceux tricolores de la République, brandir des fusils au milieu des barricades ; en ambulancières aussi... et mourir parmi les hommes !

Hormis la fin et son « deus ex machina » qui bouscule quelque peu la vérité historique, tout est juste et crédible ; les auteurs ont su généralement éviter mièvreries et contre-vérités. Le tableau final clame : « Laissons grandir les enfants de demain ! » et s'achève donc sur une leçon universelle d'humanité. Cette comédie musicale sert la Commune et les communard-e-s, elle nous les fait connaître et sentir très proches de nous.

Bonne nouvelle : vous pourrez, vous aussi, voir ce spectacle les 18, 19 et 20 octobre 2013, dans la salle Jacques Brel de Mantes-la-Ville.

 **MICHELÈ CAMUS**

*1871, Paris un Peuple*, avec la chorale ETCAETERA. Auteur, mise en scène et décors : Jean Rathgeber ; compositeurs : Grégory Bove, Yoann Lavenu, Salvatore Bonomo et Pierre Sarfati ; direction artistique et mise en scène : Salvatore Bonomo ; chorégraphie : Nathalie Wallet. Vendredi 18 et samedi 19 octobre, 20h30 ; dimanche 20 octobre, 15h, à la Salle Jacques Brel, rue des Merisiers, 78711 Mantes-la-Ville. Tarif réduit : 8 euros ; plein tarif : 13 euros ; réservations au 06 64 24 29 36 et au 01 34 77 93 36. Exposition autour de la comédie musicale dès le jeudi 17 octobre.





*Femme nue,  
étude pour  
La femme  
au perroquet,*  
huile sur toile  
de Gustave Courbet  
1866

## Autour de *L'origine du monde*



**E**

entré au musée d'Orsay en 1995, après plus d'un siècle de clandestinité, le célèbre tableau de Courbet a beaucoup fait parler de lui cet hiver. Il a été l'objet de spéculations passionnées pendant le mois de février et, depuis,

plus rien. Tout est parti d'une campagne de presse qui a culminé avec un article exclusif paru dans *Paris-Match* avec photo en couverture, sur un portrait de femme que son acquéreur présente comme le probable visage de *L'Origine du monde*. L'article a des maladresses d'expression qui prouvent surtout que son auteur n'est pas une spécialiste et se situe en droite ligne du sensationnalisme dont le magazine hebdomadaire s'est fait une spécialité. Cela ne plaide pas en faveur de l'hypothèse du collectionneur de tableaux, mais des arguments sont avancés :

• Le portrait aux épaules dénudées, non signé, vu en un raccourci audacieux, serait de Courbet. Il est vrai que l'artiste aime les points de vue inhabituels et les nus féminins, une analyse des pigments et de la touche devrait permettre de lever le mystère de son auteur.

• Jean-Jacques Fernier, qui prépare le catalogue raisonné des œuvres du peintre, révèle « *ce que personne ne sait encore* », c'est-à-dire que le tableau du musée d'Orsay est un morceau d'un tableau plus grand. Comment le sait-il ? Il ne nous le dit pas. Le fait n'est pas mentionné dans la note consacrée au tableau dans le catalogue de la rétrospective Courbet de 2007, édité par la réunion des musées nationaux.

• Diverses analyses, radiographies, spectrométries et chromatographies établies par des spécialistes reconnus montrent que les couleurs et le tissu de la toile du portrait coïncident avec ceux du tableau du musée. Le lecteur cependant n'a pas le moyen de le vérifier. Ce ne sont pas des preuves, mais tout au plus un faisceau de probabilités et l'on aurait aimé que le magazine soit plus précis sur ce point plutôt que sur la reconstitution d'un montage spectaculaire.

Il reste que la date exacte de *L'Origine du monde*, un titre qui ne vient pas de l'artiste, probablement de 1866, est discutée. Le cadrage du tableau est en lui-même une exception dans l'œuvre de Courbet. On a dit que cette mise en page venait des photographies stéréoscopiques de Belloc, connu pour ses clichés érotiques avec Augustine Legaron pour modèle. Courbet, quelques années auparavant, en 1858, peint déjà d'après photo sa *Femme de Munich*, un nu sur un lit. Il a certes l'habitude de travailler d'après nature et de composer ses œuvres, mais ne s'interdit pas de se servir de la photographie comme intermédiaire, Delacroix le faisait avant lui et Degas le fera après lui.

Il ne faudrait pas écarter pour autant l'hypo-

thèse que *L'Origine du monde* ait été peint d'après modèle comme le portrait trouvé le suggère. Valérie Bajou, dans sa monographie consacrée à Courbet en 2003, relève qu'« *il manque ce qui permet d'identifier la personne* », une intuition qui va dans le sens de l'article. La polémique a eu l'avantage secondaire de mettre en lumière une figure féminine intéressante, celle de l'Irlandaise rousse Joanna Hifferman, modèle du peintre anglais James Whistler, avant de devenir celui de Courbet qui l'a peinte dans trois versions d'un portrait au miroir en 1866. Est-ce elle qui pose dans *La Femme au perroquet* du Metropolitan Museum of Art de New York ? Au salon de 1866 où ce tableau fut exposé, le dessinateur Cham, dans le journal satirique *Le Charivari*, trouve la pose et le perroquet surprenants. Il légende: « *un perroquet cherche à relever une femme saouïe, est-ce l'absinthe qui l'a mise dans cet état? Le livret prétend que c'est M. Courbet...* » Cela restitue bien l'ambiance autour de l'artiste si controversé, puis persécuté après sa participation active à la Commune. Robert Fernier, auteur de *La vie et l'œuvre de Gustave Courbet*, édité par Wildenstein en 1978, mentionne un tableau reproduisant la tête seule de *La Femme au perroquet* acheté au peintre par la galerie Durand-Ruel en 1873, au moment où il a un peu de répit entre sa sortie de prison et le jugement inique sur la reconstruction de la colonne Vendôme qui lui sera facturée, tout cela entraînant sa mort prématurée.

Voilà quelques éléments qui devraient permettre d'identifier des directions pour des recherches plus approfondies, et surtout datées avec précision, sur la production de Courbet dans la période d'avant et après la Commune. L'histoire de l'art comme l'histoire est une science humaine en constante évolution, ne l'oublions pas.

**ALEXIS TRINQUET**  
**DANS L'ENFER**  
**DU BAGNE**

Alexis Trinquet était un bouif, terme d'argot qui désigne à la fois un cordonnier et un personnage fier, précise Bruno Fuligni dans la préface des *Mémoires d'un transporté de la Commune*. Depuis le célèbre *Père Duchesne* de la Révolution de 1789, les savetiers sont réputés « forts en gueule », rappelle-t-il.

Intervenant souvent dans les réunions publiques des clubs de Belleville, Trinquet est arrêté, le 8 février 1870, pour « cris séditieux » et port d'armes. Condamné à six mois de prison, il est libéré par la proclamation de la République, le 4 septembre.

Pendant le Siègè de Paris, il est sergent-major au 147<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale. Le cordonnier est élu au conseil de la Commune par le XX<sup>e</sup> arrondissement, où il habite (48, rue de la Réunion). Il siège à la commission de Sûreté générale. Arrêté chez lui le 8 juin, le 3<sup>e</sup> conseil de guerre de Versailles le condamne aux travaux forcés à perpétuité. « *J'ai été aux bar-*



*ricades et je regrette de ne pas y avoir été tué. (...) Je suis un insurgé, je n'en disconviens pas »,* déclare-t-il devant ses juges. Le prisonnier est conduit à Toulon, puis « transporté » avec les criminels au bagne de l'île Nou, contrairement à Louise Michel et à la plupart des communards, condamnés à la « simple » déportation. « *Encore un pas et toute ma vie de labeurs et d'honnêteté va faire place à l'ignominie que m'ouvre le gouffre où tous les vices, tous les crimes sont réunis !* », écrit Trinquet dans ses *Mémoires*.

Faute de papier à lettres, pour raconter ces huit années de souffrance et de révolte vécues en Nouvelle-Calédonie, il se sert des « bons d'entrée » de l'administration pénitentiaire, cousus comme de

petits cahiers. Une fois sorti de l'« enfer de Dante », il publiera, en 1885, une version expurgée de ses *Mémoires d'un transporté de la Commune*, dans *Le Nouvelliste Parisien*.

Ce texte quasiment inédit a été retrouvé dans le fonds du PCF des archives départementales de Seine-Saint-Denis par Bruno Fuligni qui le publie intégralement aujourd'hui, enrichi de notes, d'illustrations et d'un lexique de l'argot parlé au bagne néo-calédonien. Un mélange savoureux de langue verte parisienne, de termes de marine, d'emprunts aux langues mélanésiennes, d'anglicismes et d'inventions



locales. Parmi ces expressions, dont certaines sont toujours utilisées dans l'île du Pacifique, on trouve « bon à peau », c'est à dire « bon à rien », « pive », synonyme de « pinard », ou « vivre en

gamelle », qui signifie partager les vivres et la préparation des repas.

Bruno Fuligni a également dirigé *Dans les secrets de la police* (éditions L'Iconoclaste, 2008), un ouvrage collectif, dont un chapitre est consacré au *Missel rouge*, célèbre album photographique où figuraient le signalement et le portrait des communards recherchés par la police (lire les articles *La Commune vue par la police* et *Tous fichés ?* dans les bulletins n° 41 et 48).

JS

Alexis Trinquet, *Dans l'enfer du bagne, Mémoires d'un transporté de la commune*, texte présenté par Bruno Fuligni, Éditions Les arènes (2013)

## ENQUÊTE SUR LA COMMUNE DE PARIS

Belle initiative que la publication de cet ouvrage, précieux pour la compréhension du mouvement communaliste. Il s'agit d'une enquête sur l'insurrection de 1871, publiée en 1897, en pleine Affaire Dreyfus, par la *Revue blanche*, revue littéraire d'avant-garde. A partir d'un court questionnaire non dénué d'humour, le critique

d'art Félix Fénéon s'est adressé aux acteurs du mouvement, mais aussi à ses adversaires et aux conciliateurs. De longueur inégale, les nombreux témoignages méritent tous l'attention tant ils reflètent bien la diversité des opinions politiques ainsi que les traces qu'a laissées la Commune près de trente ans après. À noter que seulement deux femmes sont interrogées.

À la lecture des réponses, deux sujets de débat resurgissent principalement, les rivalités entre le Comité central et la Commune élue, la division finale entre la majorité et la minorité. Le rôle de la Commune dans la mise en place de la république est aussi largement abordé.



L'ouvrage enfin est orné de gravures du peintre Félix Vallotton. Laissons la conclusion à l'anarchiste Jean Grave également interrogé, qui affirme à propos de la Commune : « *Vaincue, elle a synthétisé toutes les aspirations prolétariennes, et donné l'impulsion au mouvement d'idées, dont à l'heure actuelle nous sommes tous le produit.* »

ERIC LEBOUTELLER


*La Revue blanche, Enquête sur la Commune de Paris* (présentation de Jean Baronnet), Paris, les Éditions de l'Amateur (2011)

## CELLULAIREMENT, LE RECUEIL DE VERLAINE ENFIN PUBLIÉ

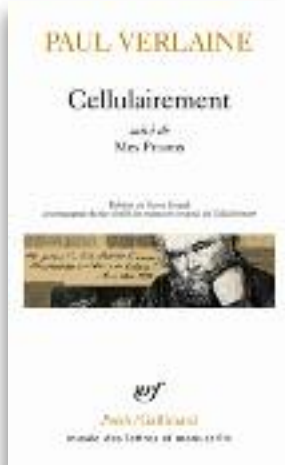
Les poèmes, écrits par Verlaine pendant son incarcération dans les prisons belges (du 11 juillet 1873 au 16 janvier 1875), n'avaient jamais été réunis dans un même ouvrage. Faute de trouver un éditeur, le poète y a renoncé, comme il a renoncé à son titre original : *Cellulairement*.

Il s'était finalement résigné à les publier séparément dans des recueils ultérieurs. Cent cinquante ans plus tard, les éditions Gallimard réalisent le vœu de Verlaine.

*Cellulairement* rassemble certains de ses plus beaux textes, dont *L'Art poétique* et *La Chanson de Gaspard Hauser*.

Des poèmes sont illustrés de sa main et complétés par des documents sur sa détermination, provoquée par sa tentative d'assassinat sur Arthur Rimbaud, au cours d'une violente dispute à Bruxelles. Des œuvres, des témoignages et des portraits de Rimbaud, Musset et Baudelaire font revivre la force et le désespoir de cette génération de poètes entre enfer, paradis artificiels et géniales fulgurances.  JS

Paul Verlaine, *Cellulairement* suivi de *Mes Prisons*, collection Poésie/Gallimard (2013)



## LISTES DES ASSOCIATIONS AYANT APPELÉ À LA MONTÉE AU MUR

ACER  
ACTION  
ARAC  
ASSOCIATION LOUISE MICHEL  
ASSOCIATION NATIONALE DES PARTISANS  
ITALIENS (ANPI)  
APEIS  
APEIS PARIS  
ATTAC FRANCE  
CER SNCF de NORMANDIE  
CER SNCF de PARIS EST  
CERCLE COMMUNISTE de la REGION PARISIENNE  
CGT - BUREAUX GARES  
CGT - FEDERATION de la CONSTRUCTION  
CGT - FEDERATION de la SANTE et de l'ACTION SOCIALE  
CGT - FEDERATION des ACTIVITES POSTALES et de TELECOMMUNICATION - FAPT  
CGT - FEDERATION des CHEMINOTS  
CGT - FEDERATION NATIONALE des INDUSTRIES CHIMIQUES  
CGT - FERCSUP  
CGT - INFO'COM  
CGT - INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE PTT  
CGT - SECTEUR des CHEMINOTS de PARIS EST  
CGT - SYNDICAT GENERAL du LIVRE et de la COMMUNICATION ECRITE - RETRAITES  
CGT - SYNDICAT GENERAL du LIVRE et de la COMMUNICATION ECRITE - SGLCE  
CGT - UNION DEPARTEMENTALE de PARIS  
CGT - UNION FRATERNELLE DE METALLURGISTES  
CGT - UNION GENERALE des FEDERATIONS de FONCTIONNAIRES  
CGT - UNION GENERALE des INGENIEURS, CADRES et TECHNICIENS  
CGT - UNION LOCALE de PARIS 10ème  
CGT - UNION LOCALE de PARIS 12ème  
CGT - UNION LOCALE de PARIS 20ème  
CGT - UNION REGIONALE ILE DE FRANCE  
CGT des PERSONNELS de l'OPAC de PARIS  
CHOISIR LA CAUSE DES FEMMES  
COMITE VALMY  
CONVERGENCE NATIONALE DES SERVICES PUBLICS  
CONVERGENCE NATIONALE DES SERVICES PUBLICS - PARIS-IDF  
FEDERATION ANARCHISTE  
FEDERATION des ASSOCIATIONS LAIQUES de ROUBAIX - FAL  
FEDERATION pour une ALTERNATIVE SOCIALE et ECOLOGIQUE - FASE  
FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE - FSU  
FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES (Belgique)  
FEMMES SOLIDAIRES  
FRANCE TERRE D'ASILE  
GAUCHE UNITAIRE  
INSTITUT DE RECHERCHE de la FSU  
LA COMMUNE LIBRE DE MONTMARTRE  
LES ALTERNATIFS  
LES AMIS DE L'USINE  
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME  
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - Fédération de PARIS  
LOISIRS SOLIDARITE RETRAITE des HAUTS DE SEINE  
LUTTE OUVRIERE  
MOUVEMENT des JEUNES COMMUNISTES de PARIS  
MOUVEMENT REPUBLICAIN et CITOYEN de PARIS  
MOUVEMENT REPUBLICAIN et CITOYEN de PARIS 11ème  
MRAP  
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE  
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE de PARIS  
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS  
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - Fédération de PARIS  
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - Fédération des HAUTS DE SEINE  
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - Section du 11ème  
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - Section du 14ème  
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - Section du 19ème  
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - Section du 20ème  
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - Section EDF/GDF SUEZ  
PARTI DE GAUCHE  
PARTI DE GAUCHE de PARIS  
PARTI DE GAUCHE du 11ème  
PARTI DE GAUCHE du 18ème  
PARTI DE GAUCHE du 19ème  
PARTI DE GAUCHE du 20ème  
PARTI RADICAL DE GAUCHE  
PARTI SOCIALISTE  
PARTI SOCIALISTE - Fédération de PARIS  
PARTI SOCIALISTE - Section du 11ème  
PARTI SOCIALISTE - Section du 20ème  
REPUBLIQUE ET SOCIALISME  
RESISTANCE SOCIALE  
Restaurant SCOP LE TEMPS DES CERISES (Butte aux Cailles)  
SNESUP  
SYNDICAT SOLIDAIRES

# La Commune

DANS CE NUMÉRO



<b>Édito</b> Droit du travail ET droit au travail	· 2
<b>L'événement</b> La Fête de la Commune 2013	· 3
<b>Histoire</b>	
L'année 1863	· 4
Un musée du bain en Nouvelle-Calédonie	· 7
Louise Michel au Panthéon ?	· 7
À l'avant-garde de la démocratie sociale	· 8
<b>Notre association</b>	
Banquet et Montée au Mur 2013	· 14
Témoignage	· 16
Hommage au cimetière Montparnasse	· 17
La Commune au cinéma	· 17
Au Festival de Résistance (Belgique)	· 18
Assemblée générale des Amis berrichons	· 19
Assemblée générale de l'Association	· 20
Découverte du Paris-Résistant	· 21
Une brochure qui fait peau neuve	· 22
<b>Actualité</b> À Livry-Gargan, à Paris XI <sup>e</sup>	· 23
<b>Culture</b>	
Le petit dictionnaire des femmes de la Commune	· 24
Une comédie musicale	· 25
Autour de L'origine du monde	· 27
<b>Lectures</b>	29-31
Alexis Trinquet, <i>Enquête sur la Commune</i> , Paul Verlaine	

**Directeur de la publication :** Claude Willard

**Ont participé à ce numéro :** Rémy Barbier, Françoise Bazire, Georges Beisson, Marie-Jo Cammas, Michèle Camus, Eugénie Dubreuil, Charles Fernandez, Eric Lebouteiller, Yves Lenoir, Alain G. Lepage, Michel Puzelat, Joël Ragonneau, Claudine Rey, Jean-Louis Robert, John Sutton

**Coordination :** Michèle Camus · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier

**Impression :** Imprimerie Maugein · ISSN : 1142 4524

Le prochain bulletin (56) paraîtra en novembre 2013

Date limite pour faire parvenir vos articles : 30 septembre 2013

## ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION

*Président d'honneur*

Claude Willard

*Présidente d'honneur*

Claudine Rey

*Présidents*

Joël Ragonneau

Jean-Louis Robert

*Secrétaire générale*

Françoise Bazire

*Secrétaire adjoint*

Jean-Claude Liebermann

*Trésorière*

Irène Guérineau

*Responsables*

*des commissions :*

*Finances*

Gisèle Portejoie

*Culture*

Marc Lagana

*Littérature*

Annette Huet

Claude Chrétien

*Patrimoine*

Sylvie Pépino

Charles Fernandez

*Fêtes et événements*

Joël Ragonneau

*Communication*

Alain G. Lepage

*Bulletin*

Michèle Camus



146 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91  
amis@commune1871.org | www.commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 14h à 17 h (sur rendez-vous)